

Prière quotidienne pendant le mois de juillet

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur Immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'attachent à comprendre et à favoriser les œuvres sociales pour le plus grand bien de l'humanité et de la religion.

Résolution apostolique : Secourons nos frères dans leurs nécessités matérielles ; ce sera le moyen d'amener leurs âmes à Dieu.

Le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception

A la date du 26 mai, le Souverain Pontife a constitué une Commission cardinalice qu'il charge d'organiser et de diriger les solennités qui, dans l'Eglise universelle, mais à Rome principalement, commémoreront le cinquantenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception.

Ces cardinaux sont LL. EEm. Vincent Vannutelli, Rampolla, Ferrata et Vivès.

Dans la lettre qu'il leur adresse, Léon XIII expose les raisons qui lui ont fait répondre avec joie au désir qui lui était manifesté de toutes parts de célébrer cet anniversaire.

« La piété pour la Mère de Dieu, dit-il, non seulement a été l'une de Nos plus suaves affections dès nos tendres années ; mais Nous la regardons comme l'une des forces les plus puissantes accordées par la Providence à l'Eglise catholique... »

« Puisque les temps actuels sont si orageux, si pleins de menaces pour l'Eglise, Notre cœur se réjouit et s'ouvre à l'espérance, en voyant les fidèles saisir l'occasion de ce cinquantenaire pour se tourner dans un élan unanime de confiance et d'amour vers Celle qui est invoquée sous le titre de Secours des chrétiens. »